

**COMMUNE DE
TUFFÉ
VAL DE LA CHÉRONNE
72 160**

Tél. : 02.43.93.47.21
Fax : 02.43.71.43.27
tuffe.mairie@wanadoo.fr



Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 22
Procurations : 4
Votants : 26

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2016**

L'an deux mil seize, le 18 mars à 20 heures 00 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence du Maire, André Pierre GUITTET.

Étaient présents: Mr GUITTET André Pierre, Mme LEDRU Marie-Line, Mr LANDAIS Patrick, Mme NEON Marie-Thérèse, Mr TERRIER Xavier, Mme ROUILLON Marie-Claude, Mme LEROUX Colette, Mr LIGOT Pierre, Mme TETILLON Eliane, Mme YVON Nelly, Mr PAPILLON Thierry, Mme BILLON Véronique, Mme OGER Florence, Mr LEMERCIER Joël, Mr MENANT Francis, Mr LE SAIGE de la VILLEBRUNNE Yvan, Mr LEMAY Claude, Mr GATINAULT Thierry, Mme BLOT Nathalie, Mr LEPLAT Daniel, Mr CHARTIER Thierry et Mme DIGUET Claudine.

Étaient absents excusés :

Mme HENRY Céline
Mr de VAUPLANE Hugues donne procuration à Mr LEMERCIER Joël
Mr BOURNEUF Régis donne procuration à Mme TETILLON Eliane
Mr CHARTIN Jean-Marie donne procuration à Mr LEPLAT Daniel
Mme PATEAULT Evelyne donne procuration à Mr LE SAIGE de la VILLESBRUNNE Yvan

Date de convocation, d'affichage et de publication : 11 mars 2016
Date d'affichage des décisions : 30 mars 2016
Secrétaire de séance : Nathalie BLOT

Le compte rendu du conseil municipal du 4 mars 2016 est approuvé.

Rajout d'un objet dans la partie Personnel Communal : Contrat d'avenir au service Jeunesse

1. Finances

➤ **Vote des Taux**

Ce point est reporté au prochain conseil municipal, l'état 1259 a été reçu aujourd'hui et comporte des erreurs au niveau de la Taxe d'habitation.

➤ **Budgets primitifs 2016 et affectations du résultat**

• **Réseau de chaleur**

Affectation du Résultat 2015 du budget du Réseau de Chaleur

Consécutivement aux dispositions du plan comptable, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

S'il apparaît un besoin de financement dans la section d'investissement du budget annexe du Réseau de Chaleur au 31.12 d'une année donnée, il doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Sur ces bases, le Maire propose l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2015 pour le budget annexe du Réseau de Chaleur.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement	
A - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice arrêté :	42 616,64
B - DEFICIT (-) au titre de l'exercice précédent :	-35 911,71
C = A + B soit un excédent de :	6 704,93

Besoin de financement de la section d'investissement	
D - EXCEDENT (+) Solde d'exécution de la section d'investissement :	2 099,86
E - Report exercice précédent	6 188,08

F - Solde des restes à réaliser dépenses	0,00
F - Solde des restes à réaliser recettes	0,00
G = D + E + F - Excédent de la section d'investissement	8 287,94

Affectation du résultat	
Affectation à l'investissement - compte 1068 :	0,00
Report excédent en section de fonctionnement R 002	6 704,93
Report excédent en section d'investissement R 001	8 287,94

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2015 comme ci-dessus pour le budget annexe du réseau de chaleur.

Budget primitif du Réseau de Chaleur par chapitre

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Recettes de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	22 160,00	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel	3 900,00	70	Produits de services	45 000,00
014	Atténuation de produits	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	74	Dotations et subventions	0,00
66	Charges financières	4 282,00	75	Autres produits de gestion	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Autres produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordres	15 393,00	042	Opérations d'ordres	5 716,00
023	Virement à la section d'investissement	11 685,00			
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	6 704,00
Total des dépenses de fonctionnement		57 420,00	Total des recettes de fonctionnement		57 420,00

Dépenses d'investissement		BP 2016	Recettes d'investissement		BP 2016
13	Subvention d'investissement reçu	0,00	10	Dotations, fonds divers	0,00
16	Emprunt	7 913,00	13	Subventions	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16	Emprunt	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	165	Dépôts et cautionnements	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	040	Opérations d'ordres	15 393,00
040	Opérations d'ordres	5 716,00	021	Virement de la section de fonctionnement	11 685,00
001	Déficit reporté		001	Excédent reporté	8 287,00
Total des dépenses d'investissement		13 629,00	Total des recettes d'investissement		35 365,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2016 du budget annexe du réseau de chaleur :

- Équilibré en section de fonctionnement à 57 420 €
- En sur équilibre en section d'investissement : 13 629 € en dépenses et 35 365 € en recettes.

- **Lotissement Claire Vallée**

Affectation du Résultat 2015 du budget du Lotissement Claire Vallée

Consécutivement aux dispositions du plan comptable, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

S'il apparaît un besoin de financement dans la section d'investissement du budget annexe du Lotissement Claire Vallée au 31.12 d'une année donnée, il doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Sur ces bases, le Maire propose l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2015 pour le budget annexe du Lotissement Claire Vallée.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement	
A - DEFICIT (-) au titre de l'exercice arrêté :	-790,03
B - DEFICIT (-) au titre de l'exercice précédent :	-1 925,00
C = A + B soit un déficit de :	-2 715,03

Besoin de financement de la section d'investissement	
D - EXCEDENT (+) Solde d'exécution de la section d'investissement :	-172 565,61
E - Report exercice précédent	152 042,63
F - Solde des restes à réaliser dépenses	0,00
F - Solde des restes à réaliser recettes	0,00
G = D + E + F - Besoin de financement de la section	-20 522,98

Affectation du résultat	
Affectation à l'investissement - compte 1068 :	0,00
Report déficit en section de fonctionnement R 002	-2 715,03
Report déficit en section d'investissement R 001	-20 522,98

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2015 comme ci-dessus pour le budget annexe du Lotissement Claire Vallée.

Budget primitif du Lotissement Claire Vallée par chapitre

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Recettes de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	11 500,00	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel	0,00	70	Produits de services	35 300,00
014	Atténuation de produits	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	74	Dotations et subventions	29 628,00
66	Charges financières	7 082,00	75	Autres produits de gestion	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Autres produits financiers	0,00
042	Opérations d'ordres entre sections	296 523,00	77	Produits exceptionnels	0,00
043	Opérations d'ordres dans la section	7 082,00	042	Opérations d'ordres entre sections	317 821,00
023	Virement à la section d'investissement	64 928,00	043	Opérations d'ordres dans la section	7 082,00
002	Déficit reporté	2 716,00	002	Excédent reporté	
Total des dépenses de fonctionnement		389 831,00	Total des recettes de fonctionnement		389 831,00

Dépenses d'investissement		BP 2016	Recettes d'investissement		BP 2016
13	Subvention d'investissement reçu	1 000,00	10	Dotations, fonds divers	0,00
16	Emprunt	0,00	13	Subventions	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	16	Emprunt	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	165	Dépôts et cautionnements	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	040	Opérations d'ordres entre sections	296 523,00
040	Opérations d'ordres entre sections	317 821,00	021	Virement de la section de fonctionnement	64 928,00
001	Déficit reporté	20 523,00	001	Excédent reporté	
Total des dépenses d'investissement		339 344,00	Total des recettes d'investissement		361 451,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2016 du budget annexe du lotissement Claire Vallée :

- Equilibré en section de fonctionnement à 389 831 €
- En sur équilibre en section d'investissement : 339 344 € en dépenses et 361 451 € en recettes.

- **Salles**

Affectation du Résultat 2015 du budget des salles

Consécutivement aux dispositions du plan comptable, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

S'il apparaît un besoin de financement dans la section d'investissement du budget annexe des salles au 31.12 d'une année donnée, il doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Sur ces bases, le Maire propose l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2015 pour le budget annexe des salles.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement	
A - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice arrêté :	11 562,95
B - DEFICIT (-) au titre de l'exercice précédent :	0,00
C = A + B soit un excédent de :	11 562,95

Besoin de financement de la section d'investissement	
D - EXCEDENT (+) Solde d'exécution de la section d'investissement :	39 358,03
E - Report exercice précédent	-93 203,76
F - Solde des restes à réaliser dépenses	0,00
F - Solde des restes à réaliser recettes	0,00
G = D + E + F - Besoin de financement de la section	-53 845,73

Affectation du résultat	
Affectation à l'investissement - compte 1068 :	11 562,95
Report en section de fonctionnement R 002	0,00
Report déficit en section d'investissement R 001	-53 845,73

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2015 comme ci-dessus pour le budget annexe des salles.

Budget primitif des salles par chapitre

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Recettes de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	30 250,00	013	Atténuation de charges	
012	Charges de personnel	12 000,00	70	Produits de services	400,00
014	Atténuation de produits	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00	74	Dotations et subventions	48 000,00
66	Charges financières	11 340,00	75	Autres produits de gestion	13 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	76	Autres produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordres	0,00	042	Opérations d'ordres	0,00
023	Virement à la section d'investissement	6 910,00			
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	
Total des dépenses de fonctionnement		61 400,00	Total des recettes de fonctionnement		61 400,00

Dépenses d'investissement		BP 2016	Recettes d'investissement		BP 2016
13	Subvention d'investissement reçu		10	Dotations, fonds divers	11 562,00
16	Emprunt	11 371,00	13	Subventions	48 200,00
20	Immobilisations incorporelles		16	Emprunt	
21	Immobilisations corporelles		165	Dépôts et cautionnements	
23	Immobilisations en cours	1 455,00	27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues		040	Opérations d'ordres	
040	Opérations d'ordres		021	Virement de la section de fonctionnement	6 910,00
001	Déficit reporté	53 846,00	001	Excédent reporté	
Total des dépenses d'investissement		66 672,00	Total des recettes d'investissement		66 672,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2016 du budget annexe des salles :

- Equilibré en section de fonctionnement à 61 400 €
- Equilibré en section d'investissement à 66 672 €

• **Assainissement**

Affectation du Résultat 2015 du budget assainissement

Consécutivement aux dispositions du plan comptable, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

S'il apparaît un besoin de financement dans la section d'investissement du budget annexe du service assainissement au 31.12 d'une année donnée, il doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Sur ces bases, le Maire propose l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2015 pour le budget annexe du service assainissement.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement	
A - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice arrêté :	19 619,15
B - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice précédent :	122 402,14
C = A + B soit un excédent de :	142 021,29

Besoin de financement de la section d'investissement	
D - DEFICIT (-) Solde d'exécution de la section d'investissement :	-47 239,53
E - Report exercice précédent	21 178,64
F - Solde des restes à réaliser dépenses	-51 255,00
F - Solde des restes à réaliser recettes	27 000,00
G = D + E + F - Besoin de financement de la section	-50 315,89

Affectation du résultat	
Affectation à l'investissement - compte 1068 :	50 315,89
Report en section de fonctionnement R 002	91 705,40
Report déficit en section d'investissement R 001	-26 060,89

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2015 comme ci-dessus pour le budget annexe du service assainissement.

Budget primitif du service assainissement par chapitre

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Recettes de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	11 200,00	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel	12 000,00	70	Produits de services	89 180,00
014	Atténuation de produits	7 500,00	73	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 500,00	74	Dotations et subventions	0,00
66	Charges financières	8 558,00	75	Autres produits de gestion	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	76	Autres produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordres	23 629,00	042	Opérations d'ordres	3 642,00
023	Virement à la section d'investissement	117 940,00			
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	91 705,00
Total des dépenses de fonctionnement		184 527,00	Total des recettes de fonctionnement		184 527,00

Dépenses d'investissement		RAR	BP 2016	Recettes d'investissement		RAR	BP 2016
16	Emprunt		11 571,00	10	Dotations, fonds divers		50 316,00
Opé 105	Tranche 21	14 559,00		13	Subventions		1 013 403,00
Opé 108	Branchement terrain Bergeot	2 000,00		Opé 106	Schéma directeur	27 000,00	
Opé 109	Station d'épuration	34 696,00	1 265 304,00	16	Emprunt (agence de l'eau)		225 720,00
Opé 111	Extension réseau CGMP		15 000,00	024	Produits de cessions		
020	Dépenses imprévues			040	Opérations d'ordres		23 629,00
040	Opérations d'ordres		3 642,00	021	Virement de la section de fonct.		117 940,00
001	Déficit reporté		26 061,00	001	Excédent reporté		
Total des dépenses d'investissement		51 255,00	1 321 578,00	Total des recettes d'investissement		27 000,00	1 431 008,00
		1 372 833,00				1 458 008,00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2016 du budget annexe du service assainissement :

- Equilibré en section de fonctionnement à 184 527 €
- En sur équilibre en section d'investissement : 1 372 833 € en dépenses et 1 458 008 € en recettes.

- **Plan d'eau**

Affectation du Résultat 2015 du budget du plan d'eau

Consécutivement aux dispositions du plan comptable, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

S'il apparaît un besoin de financement dans la section d'investissement du budget annexe du plan d'eau au 31.12 d'une année donnée, il doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Sur ces bases, le Maire propose l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2015 pour le budget annexe du plan d'eau.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement	
A - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice arrêté :	65 006,92
B - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice précédent :	29 209,68
C = A + B soit un excédent de :	94 216,60

Besoin de financement de la section d'investissement	
D - EXCEDENT (+) Solde d'exécution de la section d'investissement :	163 284,16
E - Report exercice précédent	-211 529,19
F - Solde des restes à réaliser dépenses	0,00
F - Solde des restes à réaliser recettes	0,00
G = D + E + F - Besoin de financement de la section	-48 245,03

Affectation du résultat	
Affectation à l'investissement - compte 1068 :	48 245,03
Report en section de fonctionnement R 002	45 971,57
Report déficit en section d'investissement R 001	-48 245,03

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2015 comme ci-dessus pour le budget annexe du plan d'eau.

Budget primitif des salles par chapitre

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Recettes de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	95 280,00	013	Atténuation de charges	0,00
012	Charges de personnel	106 670,00	70	Produits de services	140 000,00
014	Atténuation de produits	0,00	73	Impôts et taxes	3 700,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	74	Dotations et subventions	159 336,00
66	Charges financières	4 806,00	75	Autres produits de gestion	9 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Autres produits financiers	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordres	0,00	042	Opérations d'ordres	3 000,00
023	Virement à la section d'investissement	154 251,00			
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	45 971,00
Total des dépenses de fonctionnement		361 007,00	Total des recettes de fonctionnement		361 007,00

Dépenses d'investissement		BP 2016	Recettes d'investissement		BP 2016
16	Emprunt	44 000,00	10	Dotations, fonds divers	48 245,00
Opé 108	Equipement camping	6 500,00	13	Subventions	0,00
Opé 113	Berges de la Chéronne	20 000,00	16	Emprunt	0,00
Opé 114	Eclairage Public Parking	3 000,00	165	Dépôts et cautionnements	0,00

Opé 115	Chalet du Lac	79 000,00	024	Produits de cessions	1 250,00
020	Dépenses imprévues	0,00	040	Opérations d'ordres	0,00
040	Opérations d'ordres	3 000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	154 251,00
001	Déficit reporté	48 246,00	001	Excédent reporté	
Total des dépenses d'investissement		203 746,00	Total des recettes d'investissement		203 746,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2016 du budget annexe des salles :

- Equilibré en section de fonctionnement à 361 007 €
- Equilibré en section d'investissement à 203 746 €

• **Commune**

Affectation du Résultat 2015 des budgets communaux de Tuffé, St Hilaire le Lierru et son CCAS

Consécutivement aux dispositions du plan comptable, les résultats d'un exercice écoulé font l'objet d'une procédure particulière d'affectation.

S'il apparaît un besoin de financement dans la section d'investissement du budget principal de la commune au 31.12 d'une année donnée, il doit être prioritairement couvert par l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

Sur ces bases, le Maire propose l'affectation suivante des résultats de l'exercice 2015 pour le budget principal de la commune.

Résultat d'exécution de la section de fonctionnement	
A - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice arrêté :	133 948,50
B - EXCEDENT (+) au titre de l'exercice précédent :	424 974,15
C = A + B soit un excédent de :	558 922,65

Besoin de financement de la section d'investissement	
D - DEFICIT (-) Solde d'exécution de la section d'investissement :	-86 178,03
E - Report exercice précédent	178 158,95
F - Solde des restes à réaliser dépenses	-212 848,00
F - Solde des restes à réaliser recettes	
G = D + E + F - Besoin de financement de la section	-120 867,08

Affectation du résultat	
Affectation à l'investissement - compte 1068 :	120 867,08
Report excédent en section de fonctionnement R 002	91 980,92
Report excédent en section d'investissement R 001	438 055,57

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, adopte l'affectation du résultat 2015 comme ci-dessus pour le budget principal de la commune.

Budget primitif de la commune par chapitre

Le conseil municipal a décidé :

- de mettre 50 000 € en provision pour le budget annexe du lotissement Claire Vallée en vue du remboursement l'année prochaine d'un prêt.
- de faire un emprunt de 195 000 € en vue de l'acquisition de deux terrains en zone artisanale
- de ne pas mettre de nouveau panneau concernant la commune nouvelle en sorties de bourg suite à un vote (Question soumise au vote : Faut-il mettre des panneaux indiquant la commune nouvelle aux sorties de bourgs ? Vote : 7 POUR, 15 CONTRE et 4 ABSTENTIONS). Il y aura donc que les panneaux d'entrée de bourg qui seront actualisés par rapport à la commune nouvelle.
- De rajouter à la section d'investissement en dépenses la somme de 60 000 € pour le bardage sur les bâtiments place de la Gare.
- Concernant la démolition partielle au lieu-dit « Les Ouches », il est précisé que cela est prévu en 2016 et que la dépense sera en section de fonctionnement.

La liste des opérations prévues en 2016 s'établit comme suit :

Opérations d'équipement		RAR	BP 2016
15	Illuminations	1 200,00	3 800,00
25	Mairie		5 000,00
27	Effacement réseau St Hilaire	26 002,00	3 498,00
101	PAVE	4 655,00	
104	Restauration Eglise Tuffé	14 500,00	
105	Matériel mobilier		2 000,00
106	Eclairage public restructuration		56 800,00
107	Ecole Fernand Loriot		11 000,00
111	Signalisation de voirie		6 000,00
112	Acquisition foncière	116 330,00	
114	Voirie 2011	32 800,00	
122	Service Jeunesse communal	561,00	1 500,00
125	Centre de loisirs		733 500,00
126	Effacement réseau Tuffé		55 200,00
127	Gouttières Mairie		12 600,00
128	Cabinet médical		120 000,00
129	Equipement services techniques		7 700,00
130	Eglise de St Hilaire le Lierru	16 800,00	
131	Eclairage public St Hilaire		16 000,00
132	Acquisitions foncières ZA		195 000,00
134	Bardage Place de la Gare		60 000,00
Opérations d'équipements		212 848,00	1 289 598,00

Dépenses de fonctionnement		BP 2016	Recettes de fonctionnement		BP 2016
011	Charges à caractère général	404 200,00	013	Atténuation de charges	100 000,00
012	Charges de personnel	725 000,00	70	Produits de services	38 000,00
014	Atténuation de produits	17 700,00	73	Impôts et taxes	954 692,00
65	Autres charges de gestion courante	398 427,00	74	Dotations et subventions	548 500,00
66	Charges financières	85 500,00	75	Autres produits de gestion	26 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Autres produits financiers	30 400,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00	77	Produits exceptionnels	0,00
042	Opérations d'ordres	27 551,00	042	Opérations d'ordres	9 700,00
023	Virement à la section d'investissement	481 969,00			
002	Déficit reporté		002	Excédent reporté	438 055,00
Total des dépenses de fonctionnement		2 145 347,00	Total des recettes de fonctionnement		2 145 347,00

Dépenses d'investissement		RAR	BP 2016	Recettes d'investissement		BP 2016
16	Emprunt		123 700,00	10	Dotations, fonds divers	263 867,00
20	Immobilisations incorporelles		5 500,00	13	Subventions	642 198,00
	Opérations d'équipements	212 848,00	1 289 598,00	16	Emprunt	195 000,00
				165	Dépôts et cautionnements	1 000,00
				27	Autres immobilisations financières	52 000,00
				024	Produits de cessions	23 500,00
020	Dépenses imprévues		2 000,00	040	Opérations d'ordres	44 466,00
040	Opérations d'ordres		26 615,00	021	Virement de la section de fonct.	481 969,00
001	Déficit reporté			001	Excédent reporté	91 981,00
Total des dépenses d'investissement		212 848,00	1 447 413,00	Total des recettes d'investissement		1 795 981,00
		1 660 261,00				

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, approuve le budget primitif 2016 du budget principal de la commune :

- Equilibré en section de fonctionnement à 2 145 347 €
- En sur équilibre en section d'investissement : 1 660 261 € en dépenses et 1 795 981 € en recettes.

2. Personnel Communal

➤ Contrat Avenir des Services Techniques

Vu la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir ;
Vu le décret n°2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir ;
Vu le décret n°2012-1211 du 31 octobre 2012 tirant les conséquences des articles 7, 8 et 13 de la loi portant création des emplois d'avenir ;
Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, a :

Article 1. : Décidé la création d'un poste en emploi d'avenir pour une durée d'un an :

Missions dévolues :	Durée de travail hebdo. :	Rémunération brute mensuelle :
Surveillance pause méridienne à l'Ecole Fernand Lorient, agent des services techniques	35 h	Base indiciaire : indice brut 297, indice majoré 309. Soit 1430 euros

Article 2. : donné l'autorisation au Maire pour signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif, le contrat de recrutement de l'agent en emploi d'avenir, et à percevoir l'aide de l'Etat.

Article 3. : dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2016 de la commune de Tuffé Val de la Chéronne.

➤ Contrat Avenir du Service Jeunesse

Vu la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir ;
Vu le décret n°2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir ;
Vu le décret n°2012-1211 du 31 octobre 2012 tirant les conséquences des articles 7, 8 et 13 de la loi portant création des emplois d'avenir ;
Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, a :

Article 1. : Décidé la création d'un poste en emploi d'avenir pour une durée d'un an :

Missions dévolues :	Durée de travail hebdo. :	Rémunération brute mensuelle :
Surveillance pause méridienne à l'Ecole Fernand Lorient, agent du service Jeunesse	25 h	Base indiciaire : indice brut 297, indice majoré 309.

Article 2. : donné l'autorisation au Maire pour signer la convention et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif, le contrat de recrutement de l'agent en emploi d'avenir, et à percevoir l'aide de l'Etat.

Article 3. : dit que les crédits sont inscrits au budget communal 2016 de la commune de Tuffé Val de la Chéronne.

3. Informations Diverses

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu ce jeudi la liste des membres de la CCID comme suit :

Monsieur	LAGOQUET	William	Commissaire Titulaire
Monsieur	LEMAY	Claude	Commissaire Suppléant
Madame	BAUDRY	Lucette	Commissaire Titulaire
Monsieur	BILLON	Jean Albert	Commissaire Suppléant
Monsieur	CARRE	Laurent	Commissaire Titulaire
Monsieur	CARTEREAU	Guy	Commissaire Suppléant
Madame	MENANT	Yvette	Commissaire Titulaire
Madame	TETILLON	Eliane	Commissaire Suppléant
Madame	RIGOT	Josiane	Commissaire Titulaire
Monsieur	LANDAIS	Patrick	Commissaire Suppléant
Monsieur	LEMERCIER	Joël	Commissaire Titulaire
Monsieur	LE SAIGE de la VILLESBRUNNE	Yvan	Commissaire Suppléant
Monsieur	LELIEVRE	Laurent	Commissaire Titulaire
Monsieur	MORTIER	Régis	Commissaire Suppléant
Monsieur	HERMELINE	Jean-Yves	Commissaire Titulaire
Madame	AUBERT	Claudine	Commissaire Suppléant

Séance levée à 23 h 00
Pour extrait conforme,
Suivent les signatures au registre
Le Maire, André Pierre GUITTET